

dans laquelle se baignent les pieds de son promontoire, et qui est comme un vaste miroir destiné à augmenter les reflets de tout ce que l'art peut suggérer pour son éclat, offrent en réalité des conditions idéales, pour la réalisation de cette attraction féérique du soir.

Lorsque dans un avenir rapproché, nous verrons toute la rive sud de notre fleuve majestueux depuis St-Romuald jusqu'à St-Joseph, y comprise notre ville sœur, Lévis, pourvue de l'éclairage public par la lumière électrique, lorsque la Compagnie Maritime, par un intérêt bien compris, fera l'illumination du charmant Parc qu'elle possède au bout de l'Île d'Orléans, lorsque, de même, la compagnie du pouvoir électrique de Montmorency, rivalisera d'émulation, pour illuminer, d'une manière encore plus féérique, la belle et pittoresque cascade de Montmorency et les falaises élevées qui lui servent de cadre, lorsque les rives qui, des deux côtes limitent le port de Québec seront en même temps sillonnées par des chars électriques donnant au loin par leur éclairage des reflets non moins attrayants, la promenade du soir, dans ce magnifique port, d'une étendue de huit milles, sera sans conteste, l'une des grandes attractions du continent.

Pourrait-on, à la vérité, nommer une ville qui présente un coup d'œil aussi imposant que Québec, vu à distance, le soir, avec ses milliers de lumières électriques qui donnent à son promontoire l'aspect d'un immense diadème tout étincelant de diamants. Et, cependant, nous n'avons encore que l'éclairage de nécessité. Que serait-ce si, désireux d'assurer une nouvelle attraction pour les amateurs et les touristes qui nous visitent, nous faisons les frais d'un éclairage de luxe dans les endroits les plus en vue ou les plus fréquentés de notre ville: autour de notre terrasse, du Château Frontenac, sur tout le parcours de la rue des Ramparts où chaque terrasse, il me semble, devrait avoir son kiosque bien illuminé.

Et puisque j'ai fait allusion à Paris comme ville de l'art et du bon goût, que l'on désigne aussi sous le nom de Ville Lumière, j'ajouterai, pourquoi ne profiterions-nous pas de ces avantages naturels de notre ville, auxquels l'on n'a que bien peu à ajouter, pour lui faire mériter le même surnom. Nous aurions dans cette capitale de la Nouvelle France, une autre Ville Lumière qui, si elle ne reflète pas de la même manière, l'auréole